

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 7 octobre 2022

Plan de sobriété énergétique : France urbaine partage les orientations du Gouvernement et attend des mesures d'urgence

Le 6 octobre 2022, le gouvernement a présenté son plan de sobriété énergétique avec l'objectif de baisser de 10% la consommation d'énergie du pays dans les deux prochaines années.

Dans son plan, le Gouvernement appelle notamment les collectivités locales à diminuer de 2°C la température des gymnases et de 1°C celle de l'eau des piscines, à réduire le nombre de mètres carrés chauffés, à agir sur leur consommation électrique liée à l'éclairage public, mais aussi dans les bureaux, avec l'extinction des lumières à certaines heures et en passant à l'éclairage LED avec pilotage automatisé.

France urbaine partage ces orientations et rappelle que les élus locaux mettent les actions de sobriété énergétique au cœur de leur projet de territoire depuis de nombreuses années. Ces dernières semaines, des plans de sobriété ont été renforcés dans toutes les villes, agglomérations et métropoles de France : plans LED, renforcement de l'éclairage public intelligent, baisse de la température des équipements municipaux, extinction d'illuminations, rénovation thermique des bâtiments, recyclage des eaux de piscine et des eaux de pluie, promotion des écogestes... les actions concrètes se multiplient.

Alors que les grandes villes, agglomérations et métropoles voient leurs factures d'énergie multipliées au minimum par deux, des mesures d'urgence doivent être prises, au risque que les investissements pour lutter contre le réchauffement climatique prennent des mois, voire des années de retard. France urbaine appelle à l'instauration d'un bouclier énergétique d'urgence pour les collectivités les plus impactées par l'explosion des coûts de l'énergie.

Par ailleurs, France urbaine estime nécessaire de mettre en oeuvre des mesures durables pour rendre pérenne la sobriété énergétique, pas seulement des mesures d'urgence. Désormais, les élus des grandes villes, agglomérations et métropoles attendent de l'Etat qu'il leur donne la capacité de faire et qu'il facilite les initiatives et les innovations locales.

Ainsi, France urbaine appelle à :

1. **Permettre l'expérimentation, par les territoires volontaires, de la délégation des aides à la rénovation énergétique (SARE, MaPrimeRénov')** sur le modèle de la délégation des aides à la pierre ;
2. **Faciliter l'accès aux contrats d'achat direct d'énergie renouvelable pour les collectivités ;**
3. **Systématiser la prise en compte des enjeux de justice sociale dans la définition et la mise en oeuvre des mesures de sobriété énergétique.** Les personnes les plus vulnérables doivent être protégées et accompagnées dans la Transition énergétique du pays.

Etat, collectivités, entreprises, l'action doit être collective, partagée et complémentaire car notre destin est commun. Agiles, innovantes, responsables, les collectivités locales détiennent les solutions pour faire la chasse au gaspillage de l'énergie. La France doit s'appuyer sur la fine connaissance du terrain des élus locaux pour sortir de sa dépendance aux énergies fossiles et réduire de 40 % sa consommation d'énergie d'ici 2050.

Contact presse :

Benoît CORMIER

b.cormier@franceurbaine.org

06 40 86 45 38



@France_urbaine